



ESTIMATION INDICATIVE DESSIN / MODÈLE

Best Company

Sur la base des déclarations de Mme Pavillon



Votre code interne : **CODE1**



Date d'émission : 01/10/2018



Ce document est strictement
confidentiel et réservé à l'usage
exclusif de la société Best Company

2018/19

TABLES DES MATIÈRES

SYNTHESE	3
Méthode employée et réserves applicables	3
Conclusion	4
APPRECIATION DE LA SITUATION JURIDIQUE DE L'ACTIF	5
MATURITE DE LA TECHNOLOGIE ET DU PROJET	7
APPRECIATION DU MARCHE VISE	8
ÉVALUATION DE L'ACTIF : méthode des revenus futurs attendus actualisés	9
Hypothèses considérées	9
Scénario d'évaluation	10
Conclusion	11

SYNTHÈSE

Ce document a pour but d'approcher une estimation financière indicative des droits de PI relatifs au dessin /modèle, concernant un bateau. Le modèle a été déposé le 06/11/2016.

Selon les déclarations du Client, le dessin/modèle est en vigueur sur la zone géographique suivante : France.

Le modèle est toujours en cours de validité. Le dépôt n'a pas été précédé d'une étude d'antériorité. Aucun litige n'est en cours ou à prévoir sur ce modèle.

Ce modèle s'inscrit dans le domaine d'activité suivant : Constructions navales

DESCRIPTIF DU DESSIN / MODELE

Ici, la description.

MÉTHODE EMPLOYÉE ET RÉSERVES APPLICABLES

La présente estimation repose **exclusivement** sur les déclarations effectuées par Mme Pavillon, qui assure la sincérité et la justesse de l'ensemble des informations fournies sur la plateforme d'estimation IPNUTS. **Ces déclarations n'ont fait l'objet d'aucune validation par un tiers expert indépendant.** Les informations prises en compte sur cette base déclarative recouvrent les aspects juridiques, marketing, stratégiques et économiques liés au titre de Propriété Industrielle qu'il s'agit d'estimer. Il est à noter que les conclusions chiffrées proposées ne constituent que des valeurs indicatives reposant exclusivement sur les informations renseignées par le Client, seul responsable du caractère exact et de la pertinence desdites informations.

Par ailleurs, la validité de cette estimation est circonscrite à la date de sa réalisation et dans la mesure où les éléments sur lesquels elle est basée sont sincères, exacts et d'actualité. De même, les projections établies dans ce document sont celles émanant du Client. En dépit des traitements apportés par l'algorithme de calcul, ces projections ne sauraient être considérées comme des éléments factuels ou définitifs : ces projections sont des prévisions dont la validité dépend de la réalisation des hypothèses considérées par le Client.

La méthode de traitement de ces informations est basée sur le potentiel économique futur (méthode des flux futurs actualisés), méthode couramment employée dans ce type d'étude et conforme aux normes et pratiques en vigueur.



Seule cette méthode a été appliquée ici, en intégrant autant que possible les facteurs de risques liés au contexte et à la situation de l'actif.

Ce document propose donc une estimation indicative partielle sur la base de cette méthode. Il est en effet d'usage d'employer des méthodes complémentaires pour assurer la pertinence d'une estimation en tenant compte du contexte particulier de l'évaluation et de l'actif.

Ainsi cette estimation ne saurait être recevable en l'état dans tout contexte où une estimation doit provenir d'un tiers indépendant, à savoir tout contexte comptable, financier, juridique, fiscal ou capitalistique.

Par ailleurs, la validité de cette évaluation est circonscrite à la date de sa réalisation et dans la mesure où les éléments factuels sur lesquels elle est basée restent d'actualité. De même, les projections établies dans ce document pour préciser l'évaluation ne sauraient être considérées comme des éléments factuels ou définitifs : ces projections sont des prévisions dont la validité dépend de la réalisation des hypothèses considérées.

CONCLUSION

Ainsi, compte tenu des données déclarées et appréciations propres au client, une estimation indicative partielle de la valeur moyenne du titre de Propriété Industrielle étudié est comprise **entre 000 et 000€, soit une estimation indicative moyenne de 000€, selon la méthode employée ici.**

POUR ALLER PLUS LOIN

Si à la suite de cette estimation, vous avez besoin d'une évaluation complète et indépendante de votre actif immatériel, vous pouvez nous contacter directement aux coordonnées suivantes :

Mme Sylvie GAMET

Finantis Value – 58 bis rue de la
Chaussée d'Antin – 75009 Paris

sgamet@finantisvalue.com

+33 (0) 6 59 79 06 69

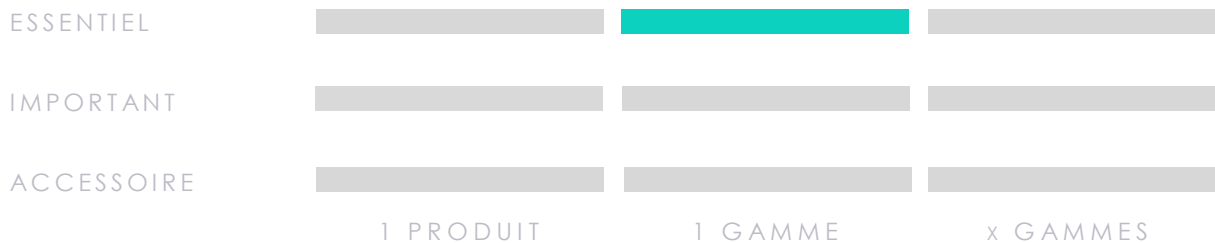
APPRÉCIATION DE LA SITUATION JURIDIQUE DE L'ACTIF

Le modèle a été déposé le 06-11-2016 sous le numéro 123456789.

Selon les déclarations du Client, le modèle est en vigueur sur la zone géographique suivante : France.

Le modèle est toujours en cours de validité. Le dépôt n'a pas été précédé d'une étude d'antériorité. Aucun litige n'est en cours ou à prévoir sur ce modèle.

Au regard des produits que vous commercialisez ou comptez commercialiser, ce dessin/modèle couvre une part essentielle sur une même gamme de produits.



Ce modèle est estimé important pour la différenciation de l'activité du client à 5/5.

Au regard de l'activité, l'importance de la marque, du savoir-faire ou des brevets comparativement à ce modèle est évalué par le client comme suit :



Le client a-t-il identifié des contrefacteurs? Non, aucun.

Le client estime que le risque de contentieux sur ce modèle est de 3.5/5.

Le client attribue à sa stratégie de défense des droits sur ce dessin/modèle la note de 2/5.

Selon l'ensemble de ces indications, nous estimons **la force juridique du titre de propriété industrielle** à environ :

81 %



MATURITÉ INDUSTRIELLE

Les produits concernés par ce dessin/modèle ne font pas encore l'objet d'une commercialisation.

Les produits concernés par ce dessin/modèle ne sont pas prêts à entrer en phase de commercialisation.

Pour commercialiser ce dessin/modèle, le client a encore besoin de financement et de négocier avec des partenaires.

Le stade d'avancement par rapport à ces étapes est estimé à 3/5.



APPRÉCIATION DU MARCHÉ VISÉ

Sur le marché visé, l'entreprise exploitante est :

<input checked="" type="radio"/> Inconnu sur le marché	X
<input type="radio"/> Un acteur marginal	
<input type="radio"/> Un acteur parmi d'autres	
<input type="radio"/> Un acteur significatif	
<input type="radio"/> Dans le top 5	
<input type="radio"/> Leader du marché	

La qualité de la stratégie marketing de l'exploitant est évaluée à 1/5 par le client.

Le taux de croissance attendu sur le marché visé est de 4.

Selon l'ensemble de ces indications, nous estimons **la force du positionnement de l'entreprise exploitante sur son marché** à environ :

69,2 %

ÉVALUATION DE L'ACTIF : MÉTHODE DES REVENUS FUTURS ATTENDUS ACTUALISÉS

Cette méthode repose sur le principe selon lequel la valeur d'un actif relevant de droits de propriété industrielle est égale à la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs qu'il est en mesure de générer.

La valeur d'un actif est ainsi calculée comme la somme des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels actualisés à un taux qui reflète l'exigence de rentabilité du marché vis-à-vis de l'entreprise qui exploite l'actif compte tenu des risques associés.

1 HYPOTHÈSES CONSIDÉRÉES

Nous nous appuyons sur le scénario d'exploitation fourni par le Client intégrant les données de chiffre d'affaires et taux de marge liés directement à l'exploitation de l'actif considéré, sur la zone géographique considérée, **sur une durée de 3 années.**

Le calcul intègre ensuite différentes données telles que :

- La maturité industrielle.
- La contribution du titre de Propriété Industrielle dans la création de valeur de chaque ligne de produits considérée. Cette contribution, suit aux données renseignées par le client, est en moyenne évaluée à **5 % de la marge nette générée** par l'exploitation des produits issus dudit titre.
- □ Un **taux d'actualisation** (t_a), fixé à **12,83 %** en tenant compte du secteur d'activité indiqué par le client, de la zone géographique, et du risque propre au marché et à la situation présumée de l'exploitant.
- Le **risque juridique** éventuel en lien avec le titre évalué. Ici, selon les déclarations recueillies, la force juridique du titre est estimée à **81%**.
- □ Le **risque d'exploitation** en lien avec le titre évalué. Ici, selon les déclarations recueillies, la force commerciale et stratégique de l'entreprise, au regard de l'exploitation de ce dessin/modèle, est estimée à **69,2%**.



2 SCÉNARIO D'ÉVALUATION

Le scénario d'exploitation de base proposé par le Client est le suivant.

Taille de l'entreprise qui exploite ce brevet : start-up.

Le client estime qu'il peut exploiter cette invention pendant 10 années en l'état.

Selon le client, et pour les lignes de revenus concernant ce modèle, l'évolution du chiffre d'affaires qui sera réalisé sur les prochaines années et sur la zone géographique définie plus haut se traduit comme suit :

Dans le tableau qui suit, N représente l'année en cours, lors de l'émission de ce document.

Devise employée : Euro.

Année	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
Chiffre d'affaires	0	0	0	0	0	0	0
Taux de marge	0	0	0	0	0	0	0
Année	N+7	N+8	N+9	N+10	N+11	N+12	N+13
Chiffre d'affaires	0	0	0	0	0	0	0
Taux de marge	0	0	0	0	0	0	0
Année	N+14	N+15	N+16	N+17	N+18	N+19	N+20
Chiffre d'affaires	0	0	0	0	0	0	0
Taux de marge	0	0	0	0	0	0	0

Selon le client, la contribution qualitative de ce modèle dans la réalisation des profits est de 10% ou moins.

Selon le client, sans ce modèle, l'activité décrite serait menacée à 10% ou moins.

Compte tenu des divers éléments portés à notre connaissance, nous avons retenu un taux de contribution de 5 %.

3 CONCLUSION

Selon ce scénario d'exploitation et les traitements apportés selon les risques à considérer, le titre de Propriété Industrielle aurait une valeur indicative moyenne de l'ordre de 000 €.

